

Pour des prix agricoles stables et équitables

## **La politique agricole doit préserver le rapport de force des agriculteurs, selon Marcel Groleau**

**Québec, le 23 novembre 2010 – CNW/** Le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) s'adressait aux participants à l'assemblée générale semi annuelle de la FPLQ à quelques semaines du dépôt de la Politique agricole québécoise, annoncé pour la mi-décembre. M. Groleau a indiqué que tant sur l'accréditation syndicale unique que sur la mise en marché collective ou sur la sécurité du revenu, les piliers fondamentaux du modèle québécois ne doivent pas être remis en cause. « **Nous sommes ouverts aux changements et nous reconnaissons que nos modèles doivent continuer d'évoluer, mais les mécanismes qui préservent le rapport de force des agriculteurs dans le marché doivent être maintenus. Les principes fondamentaux de la mise en marché collective et du syndicalisme agricole ne peuvent faire l'objet de concessions, alors que nos partenaires en amont et en aval sont de plus en plus gros et de plus en plus concentrés** » a déclaré Marcel Groleau.

Dans le même ordre d'idée, M. Groleau exhorte les gouvernements du Québec et du Canada à préserver notre modèle et à inclure le principe de l'exception agricole dans les négociations commerciales internationales, que ce soit avec l'Europe et l'Asie ou à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il indique que les producteurs laitiers du Québec disposent d'outils efficaces pour traverser les crises de volatilité des prix que subit la majorité des agriculteurs et des producteurs de lait dans le monde et ce, essentiellement grâce à la régulation de leur marché.

Les producteurs de lait d'ici peuvent vivre décemment du marché, sans subventions, contrairement à leurs collègues américains et européens qui ont dû être maintenus à flot par l'intervention massive de leurs gouvernements. « **Il n'y a jamais eu autant de réflexions sur la façon de réguler les marchés agricoles, autant aux États-Unis, en Europe que dans le reste du monde. Les Américains ont même discuté d'implanter une forme de gestion l'offre lors de la récente crise économique. Certains leaders commencent à tirer des leçons des récentes crises et reconnaissent que notre système est une solution à l'instabilité chronique des marchés agricoles, à la faiblesse et à l'insuffisance des revenus des agriculteurs ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Nos gouvernements doivent faire le même constat** » a plaidé Marcel Groleau.

M. Groleau cite également un récent rapport du Sénat australien qui confirme les effets négatifs de la déréglementation du secteur laitier, mise en place dans ce pays au début des années 2000. Cette déréglementation est souvent citée comme modèle chez nous par les partisans de la libéralisation du commerce agricole. Le rapport recommande diverses mesures pour remédier à la chute du prix du lait à la ferme, survenue notamment durant la crise alimentaire de 2008, ainsi qu'au désavantage compétitif que provoque la grande concentration des secteurs de la transformation et du commerce de détail. Le comité propose, notamment,

l'instauration d'un mécanisme de négociation collective du prix du lait à la ferme, afin de rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs et les intermédiaires dans cette négociation.

Les données les plus récentes des agences gouvernementales australiennes montrent, en effet, que le prix à la ferme pour le lait a chuté de 35 % après la déréglementation de 2000 alors que le prix de détail d'un litre de lait augmentait de 37 % de 2000 à 2009. Au même moment, l'indice du prix des produits laitiers a cru de 53 % en Australie contre 36,2 % au Canada. Au trimestre de septembre 2010, le format de 2 litres de lait 2 % se vendait en moyenne 3,63 \$ là-bas, contre 3,25 \$ au Québec.

**« Tout comme le secteur bancaire canadien, qui a traversé la crise financière sans intervention gouvernementale, ni subvention, le secteur laitier canadien traverse la crise laitière et agricole mondiale, et ce, sans subvention. Autant pour le secteur financier et bancaire, la nécessité d'une réglementation est démontrée »** a conclu M. Groleau.

La Fédération des producteurs de lait du Québec représente les 13 500 producteurs et productrices de lait et les 6 300 fermes laitières de la province. Les producteurs québécois livrent annuellement près de 3 milliards de litres de lait dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2 milliards de dollars. La production laitière génère au Québec quelque 61 000 emplois et plus de 3,6 milliards de dollars d'activité économique.

- 30 -

Source : Jean Vigneault  
Directeur, Communications et vie syndicale

Information : François Dumontier  
Conseiller, Relations publiques et gouvernementales  
Téléphone : 450 679-0530, poste 8704  
Cellulaire : 514 713-0530